

Ministère de l'Élevage et la Santé Animale (MESA)

\*\*\*\*\*

Projet Élevage et Appui aux Jeunes  
(PEAJ)

**Appel à manifestation  
d'intérêt – *Recrutement d'un  
prestataire pour l'assistance  
Technique, Interfaçage  
d'une Institution financière  
avec un opérateur de  
téléphonie mobile***

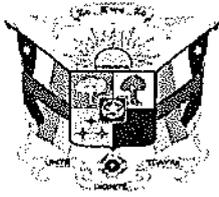
Juin 2025



## Remarques liminaires

Le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré à l'annonce d'un appel à manifestation d'intérêt (sociétés de conseil). Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>, doit être utilisé pour les projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.



Investir dans les populations rurales

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE  
ANIMALE (MESA)

Projet Elevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)

## APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (Sociétés de conseil)

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
PROJET ELEVAGE ET APPUI AUX JEUNES

Intitulé de la mission : *Recrutement d'un prestataire pour l'assistance Technique, Interfaçage d'une Institution financière avec un opérateur de téléphonie mobile*

Numéro de référence : QAQSC/UNC-PEAJ/COORD/RPM/ 2025

Numéro de référence au niveau du PPM : CAF-2000004022-0045-CS-QCBS

Date de publication : 17 Juin 2025

Date de clôture : 07 Juillet 2025 à 12H00 (heure de Bangui)

Le *Gouvernement de la République centrafricaine* a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du *Projet Élevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)* et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du *Projet Élevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)*.

Les services de conseil ("les services") comprennent : **Le développement des solutions innovantes visant à digitaliser l'offre en services financiers en faveur des bénéficiaires du PEAJ. Aussi, la collecte de fonds, le transfert de fonds et l'offre en crédit pourront-ils être assurés sans être contraint d'implanter des guichets physiques dans des localités les plus reculées, zones de couverture du PEAJ (banque à distance). Il s'agit, essentiellement de :**

- **Faire un état des lieux du système informatique face aux contraintes informatiques, d'énergie, d'internet, d'insuffisance de réseaux physique des institutions financières sur le territoire et les opportunités de ces contraintes et défis ;**
- **Evaluer le système d'information de gestion, notamment, le logiciel en vigueur dans les Institutions Financières Partenaires (IFP) du PEAJ en lien avec les solutions mobiles à proposer ;**
- **Mener une étude spécifique d'analyse du marché d'identification des bénéficiaires potentiels et de leurs besoins en services financiers digitaux (en fonction des besoins qui seraient exprimés par certaines IFP et les besoins des bénéficiaires tenant compte du comportement des cibles), la concurrence, les solutions existantes;**
- **Identifier les besoins des IFP en vue d'assurer la digitalisation de leurs process et les interfacier avec un opérateur de téléphonie mobile;**
- **Présenter les solutions mobiles disponibles visant à assurer la digitalisation de l'offre en services financiers en faveur des bénéficiaires du PEAJ (fonctionnalités, avantages et exigences nécessaires) y compris la digitalisation des AVEC;**
- **Identifier la/les solutions adéquates de digitalisation de l'offre en services financiers en faveur des bénéficiaires du PEAJ avec les solutions mobiles;**
- **Produire le cahier des charges pour la définition des caractéristiques du système d'information des IFP en réponse aux besoins de la digitalisation avec les solutions mobiles et élaborer le plan d'action correspondant ;**
- **Appuyer la mise en œuvre de la/les solutions de digitalisation de l'offre en services financiers en faveur des bénéficiaires du PEAJ la mieux adaptée à chaque IFP avec les solutions mobiles;**
- **Identifier les risques et les mesures de mitigation au mieux ;**
- **Fournir les orientations nécessaires à la mise à jour du manuel de procédures en vigueur dans les IFP.**

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans le système du FIDA le 04/11/2024 et dans la presse écrite DEMOCRATE N°5785, et OURAGAN N°812, NDJONI SANGO N°488 le 11/12/2024

Le PEAJ ("le client") invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme<sup>1</sup> et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations<sup>2</sup>. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les

<sup>1</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

<sup>2</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>.

pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles<sup>3</sup>

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode *de Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC)* expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

**Le consultant sera une firme qui mettra à disposition du personnel clef disposant d'au-moins des deux profils suivants : (i) finance rurale et digitalisation ; (ii) système d'information de gestion. Le consultant devra disposer de la qualification suivante :**

- **Avoir au moins 10 ans d'expériences dans la conception et l'implémentation d'applications web et mobile ; les expériences devront intégrer le développement et la maintenance de système d'information de gestion pour le compte d'Institutions financières, idéalement Etablissements de microfinance (EMF), dont les contextes similaires à la RCA ;**
- **Avoir déjà conduit au moins 3 missions similaires dans des Institutions financières dans la sous-région ; les missions devront intégrer la gestion de systèmes d'information pour le compte d'Intutions financières assurant une offre en services**

<sup>3</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

financiers digitaux (banque à distance, agency banking, mobile money) à destination de populations rurales ;

- Avoir au moins 5 ans d'expérience pertinente dans la mise en œuvre de mécanismes de financement rurale dans le cadre des Projets et Programmes financés par les bailleurs de Fonds internationaux comme le FIDA, la Banque mondiale, la BAD, l'UE etc.
- Une bonne connaissance du secteur de la microfinance et/ou en banque, en particulier en Afrique de l'ouest et centrale
- Avoir une solide expertise des langages du WEB HTML/CSS/JQUERY;
- Avoir une Solide expertise en langage de programmation JAVA, PHYTON,PHP ou RUBY ;
- Etre un développeur Full Stack ;
- Avoir une bonne maîtrise des bases de données SQL ;
- Avoir une expertise en webmaster ;
- Disposer d'excellentes compétences en établissant de solides relations avec les clients, une capacité à se focaliser sur l'impact et le résultat pour le client et répond positivement aux remarques du commanditaire ;
- Expérience démontrée en République Centrafricaine ou dans des contextes similaires à la RCA.

Les experts devront avoir les profils suivants :

#### **Expert en finance rurale et digitale**

- Diplôme universitaire Bac+5 en banque, finance, commerce, gestion, économie, agro économie ou domaine connexe à la finance rurale inclusive ou équivalent.
- Au minimum 10 ans d'expertise en finance rurale et digitale
- Avoir démontré au moins 5 expériences significative pour le développement de stratégies et modèles d'affaire pour la commercialisation de produits et services financiers digitaux par des institutions financières et des opérateurs de mobile money.

#### **Expert en système d'information et de gestion (SIG)**

- Diplôme universitaire Bac+5 en technologie de l'information, système d'information ou équivalent
- Au minimum 10 ans d'expertise dans la gestion, le développement et la maintenance de système d'information et de gestion pour le compte d'institutions financières, idéalement institutions de microfinance, dont des contextes similaires à la RCA.
- Avoir démontré au moins 5 expériences dans la gestion de systèmes d'information pour le compte d'intuitions financières commercialisant des produits et services financiers digitaux (banque à distance, agency banking, mobile money) à destination de populations rurales.

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : [Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com](mailto:Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com) avec copie à [Yokadouma.athena@peaj-mesa.com](mailto:Yokadouma.athena@peaj-mesa.com) le 29 Juin 2025 au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 07 Juillet 2025 à 12H00 (heure de Bangui)

Les manifestations d'intérêt comprenant doivent être remises sous forme écrite. Elles devront être soumises en physique (en 4 exemplaires) ou par courrier électronique à l'adresse ci-après **le 07 Juillet 2025 12H00 (heure de Bangui)** au plus tard.

**Adresse : Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale Rue Durant FERTE, BP 1509 Bangui (RCA) / Unité Nationale de Coordination/PEAJ**

À l'attention de : **La Coordinatrice du Projet Elevage et Appui aux Jeunes**

Téléphone : (+236)72505310/ (RPM)

Courriel: [Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com](mailto:Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com) ou [ngaiwoo99@gmail.com](mailto:ngaiwoo99@gmail.com) avec copie à [Yokadouma.athena@peaj-mesa.com](mailto:Yokadouma.athena@peaj-mesa.com)

La Coordinatrice



**Athéna Sandrine YOKADOUMA**